
POLITIQUE SUR L'UTILISATION DE SCRIBES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Adopté en comité de programme le 14 mai 2026

Contexte

Le développement des compétences cliniques fondamentales et du raisonnement clinique constitue un objectif central du programme d'études médicales de premier cycle. La rédaction de notes cliniques, en particulier, est une activité d'apprentissage essentielle permettant de structurer l'anamnèse, de synthétiser l'information et de formuler des hypothèses diagnostiques afin d'établir une conduite à tenir. Il s'agit également d'un outil de communication au sein des équipes.

Les scribes d'intelligence artificielle, qui permettent de générer automatiquement des notes cliniques à partir d'interactions patient, peuvent offrir certains gains d'efficacité en contexte de pratique. Toutefois, leur utilisation durant la formation médicale est susceptible de compromettre le développement autonome des compétences de base, en réduisant les occasions d'apprentissage actif, de structuration de la pensée clinique et d'intégration des données pertinentes.

En conséquence, l'utilisation de scribes d'intelligence artificielle n'est pas autorisée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'évaluation du programme, incluant les milieux cliniques, sauf indication explicite contraire dans un contexte pédagogique spécifique encadré par le programme. Cette interdiction vise à assurer que les personnes étudiantes développent pleinement leur capacité à recueillir, analyser et consigner l'information clinique de manière autonome, réflexive et professionnelle.

Tout manquement à cette politique sera considéré comme manquement au professionnalisme et traité en conséquence, conformément aux politiques en vigueur.

Le programme reconnaît néanmoins que ces technologies occupent une place croissante dans les milieux de soins. Leur utilisation pourrait faire l'objet d'activités pédagogiques spécifiques visant à en comprendre les avantages, les limites et les enjeux éthiques, dans une perspective de préparation à la pratique future.